

## LAMORLAYE

# Le conseil municipal adopte le budget 2017, le préfet accepte la démission du maire

Jeudi 11 mai : le conseil municipal de Lamorlaye adopte son budget pour l'année maintenant bien entamée. Lundi 15 mai : Didier Martin, le préfet de l'Oise, accepte la démission de Nicole Ladurelle, le maire de la commune, et de deux de ses adjointes, Michèle Vella et Odile Rapello-Bertrand. Faut-il voir un lien de cause à effet entre ces deux événements ? A l'évidence : oui !

« J'ai tout fait pour que le budget 2017 soit enfin adopté, assure ainsi Nicole Ladurelle. La situation de notre commune est déjà assez compliquée comme cela... » De fait, si le budget proposé ce jeudi 11 mai - mais en réalité retravaillé, discuté et amendé la veille en commission - n'avait pas obtenu ce soir-là l'aval des élus, la ville aurait été placée sous la tutelle de la préfecture. Et le

préfet n'aurait dès lors sans doute pas accepté de sitôt les démissions du maire et de ses adjointes...

Mais ce lundi 15 mai, Didier Martin a donc fait savoir que les démissions du maire, qu'il a reçues le 31 mars, et de ses deux adjointes, qu'il a reçues le 27 mars, étaient donc acceptées. « Elles prennent effet immédiatement », précise-t-il dans un communiqué avant de préciser que l'élection d'un nouveau maire interviendra prochainement. « Elle devra toutefois être précédée d'élections municipales partielles intégrales », souligne le préfet de l'Oise. Quand aura-t-elle lieu ce scrutin ? « Dans un délai légal compris entre trois semaines et trois mois », indique Didier Martin. Autrement, elles devront intervenir avant le 15 août, au beau milieu des vacances d'été. En réalité, deux

dates auraient d'ores et déjà été retenues. Selon nos informations, ces élections auront lieu les 2 et 9 juillet.

## HUIT OU NEUF LISTES SERAIENT EN LICE

« Pour que la future majorité municipale ait toute la légitimité nécessaire, il faudrait qu'elle obtienne plus de 50% des voix des le premier tour des élections », estime, en observateur attentif de la vie municipale, Daniel Merlin. Ce dernier souhaite fédérer autour de lui une équipe soudée et motivée. Il n'est pas le seul. Selon une estimation rapide des forces en présence, huit ou neuf listes pourraient être proposées aux électeurs !

« Jusqu'à l'élection du nouveau maire, Nicole Ladurelle sera remplacée, à titre provisoire et dans la plénitude de ses fonctions, par un adjoint,

dans l'ordre des nominations », précise encore Didier Martin. Sans la nommer, il indique qu'il s'agit « dans le cas présent de l'adjointe aux affaires sociales, de la petite enfance, des fêtes et des cérémonies ». Autrement dit : Martine Mahaut (lire l'encadré).

Pour en revenir au budget 2017, celui-ci s'équilibrera à 10 961 612 euros, en recettes et dépenses, pour sa partie « fonctionnement », et à 4 428 296 euros pour sa partie « investissements ». Ces derniers feront la part belle à l'enfouissement des réseaux (470 000 euros), la rénovation des gymnases (400 000 euros), la rénovation de la voirie communale (350 000 euros) ou encore à la rénovation de trois courts de tennis (225 000 euros).

Frédéric NORMAND



Nicole Ladurelle a enfin réussi à faire adopter le budget de sa commune.

## Martine Mahaut à la manœuvre



Martine Mahaut va désormais diriger la commune.

Jusqu'à l'élection du nouveau maire, Nicole Ladurelle sera remplacée, à titre provisoire et dans la plénitude de ses fonctions, par Martine Mahaut, l'adjointe aux affaires sociales, de la petite enfance, des fêtes et des cérémonies. Ce jeudi 11 mai, l'élue s'est surtout faite remarquée par son silence... On lui prête l'intention de conduire une liste à l'occasion des prochaines élections municipales. Mais ses détracteurs objectent qu'« elle n'habite pas Lamorlaye ». Ce qui, sur un plan purement juridique, n'a rien d'illégal.



Ce jeudi 11 mai, Michèle Vella a voté le budget. Puis l'adjointe a quitté le conseil en claquant la porte !



Sébastien Coquereau assure avoir beaucoup travaillé sur le budget 2017.

## LAMORLAYE

# La ville comptera prochainement quatorze nouveaux logements sociaux

La première pierre d'une résidence, qui comportera quatorze logements, a été posée ce vendredi 12 mai à Coye-la-Forêt. Ses futurs locataires risquent de faire bien des envieux. Cette résidence sera en effet construite sur un terrain situé en centre ville, derrière l'église, dans un secteur classé. « La mitoyenneté avec l'ancien presbytère, la vue sur le parc du château et la proximité de l'étang lui confère une place exceptionnelle », estime Roger Menn, le président d'Oise-Habitat, l'organisme bailleur en charge du projet.

Avant d'en arriver à cette pose symbolique, la ville a dû

composer avec les inévitables recours. « C'est désormais le cas concernant tous les projets de ce genre, regrette François Deshayes, le maire de Coye-la-Forêt. Mais nous avons tenu bon et je suis ravi que ce projet sorte enfin de terre. » Ce n'est pas première fois que l'organisme-bailleur lance un chantier dans ce coin-là du département. « Oise-Habitat disposera bientôt de deux cents logements à Coye-la-Forêt », a ainsi rappelé Roger Menn.

La concrétisation de ce projet permet également de mettre en avant l'efficacité de l'établissement public foncier de l'Oise

(EPFLO). Présidé par Patrice Marchand, maire de Gouvieux et 1er vice-président du conseil départemental, l'EPFLO a en effet permis à Oise-Habitat d'acquérir le terrain via un bail emphytéotique de soixante ans. L'Etat et le Département ont également contribué au financement d'une opération évaluée à 1,6 million d'euros.

La résidence, composée de deux bâtiments accolés, sera clôturée, côté château et habitations, par un mur en pierre doublée d'une haie d'arbres à hautes tiges. La périphérie restante sera privatisée au moyen d'un grillage sur piquets en métal. Des plantations d'arbres



Oise-Habitat n'est pas rancunier. Ses responsables ont laissé Manoëlle Martin, la conseillère régionale, participer activement à la pose de la première pierre. Pourtant, la Région n'a pas mis un centime dans l'opération !

d'essences locales et d'arbustes agrémenteront les espaces verts. On comprend que les futurs locataires soient

impatients de voir les travaux s'achever ! Ils devront toutefois patienter quelque peu. La livraison des appartements n'est

prévue que pour l'été 2018...

Frédéric NORMAND